

Covoiturage

Un peu partout dans la Région Hauts-de-France, le covoiturage se développe pour les trajets du quotidien. Pour vous organiser, plusieurs services de covoiturage s'offrent à vous :



SOURD OU MALENT



1 CLIC



Pass-pass Covoiturage

Pour organiser les trajets en covoiturage, la Région Hauts-de-France a mis en place un site internet : [Pass-pass Covoiturage](#) . C'est un outil très simple à utiliser. Il suffit de renseigner la ville ou le village de départ et le lieu d'arrivée pour trouver rapidement les conducteurs qui proposent de vous véhiculer. Si le conducteur demande une petite participation au voyage (quelques centimes par kilomètre), le site internet, lui, ne prend aucune commission.

Par ailleurs, il propose la création de différents groupes de trajets pour que ceux qui travaillent au même endroit (ex : hôpital, zone industrielle, collectivité...) afin qu'ils trouvent des trajets réguliers plus facilement.



Klaxit

Depuis 2020, Artois Mobilités a mis en place sur le réseau TADAO, un service de covoiturage domicile-travail destiné aux 650 000 habitants de nos trois agglomérations.

Klaxit, est l'application de covoiturage mobile gratuite disponible sur iPhone et Android .

L'offre TADAO permet aux passagers de ne rien payer et aux conducteurs d'être rémunérés jusqu'à 150 euros / mois. Auxquels vient donc s'ajouter la prime de 100 euros. En effet, depuis le 1er janvier 2023, tous les nouveaux conducteurs bénéficient du bonus de l'Etat de 100 euros.

- > Cible : Les conducteurs réalisent leurs premiers trajets en covoiturage
- > Temporalité : Dès le passage à l'acte des conducteurs
- > Mesure : Chaque primo conducteur touche un bonus de 100 euros à la réalisation de ses premiers trajets en plus des remboursements déjà en place.